

## Comment rédiger une bonne offre d'emploi ?

Le recrutement devient de plus en plus complexe pour les entreprises et ce quel que soit le secteur d'activité. Cependant, sans le vouloir, certaines entreprises ne remarquent pas le caractère discriminant de certaines de leurs offres d'emploi, limitant les candidatures.

Alors, comment rédiger une offre d'emploi ?

Il est très important de ne pas oublier que le recrutement est également soumis à un cadre juridique encadré par deux principes qui sont : le respect de la vie privée ainsi que l'interdiction de toute forme de discrimination.

D'ailleurs, énormément d'offres d'emploi présentent encore un caractère discriminatoire et peuvent engager la responsabilité pénale des entreprises concernées.

### Quelques conseils de base

Aujourd'hui, beaucoup d'offres d'emploi présentent encore des discriminations volontaires et / ou non volontaires (voir étude [A Compétence Egale](#)).

Au-delà de vous pénaliser sur le fait de trouver des candidat-e-s compétent-e-s, cela vous met directement face à des risques pénaux très graves. L'employeur pourrait encourir jusqu'à trois ans d'emprisonnement et/ou une amende s'élevant à 45 000 euros.

D'ailleurs, publier une offre d'emploi présentant un non-respect de la vie privée ou encore un caractère discriminatoire vous expose à des sanctions civiles comme le versement de dommages et intérêts.

Suivez nos quelques conseils pour rédiger une offre d'emploi non discriminatoire :

- Créez un titre du poste attractif : le titre doit être explicite afin que les candidat-e-s trouvent facilement votre offre d'emploi lorsqu'ils effectuent une recherche. C'est pourquoi, il faut clairement mentionner le nom du poste en indiquant la mention F/H.
- Définissez les besoins indispensables pour occuper ce poste : le diplôme nécessaire, une certification spécifique, le permis de conduire ...
- Effectuez une brève description de l'entreprise. Cette description informera les candidat-e-s sur les caractéristiques de votre entreprise : son histoire, ses valeurs, son origine, ses labels, ses avantages ...
- Pour recruter sans discriminer, gardez à l'esprit qu'il est important d'éviter toute sorte de préjugés : sexiste, sur l'origine, la nationalité, la religion....

- Soyez inclusif pour les personnes qui sont en situation de handicap : pour cela, mettez en avant l'aménagement de l'entreprise, la place de parking, les horaires, le recours au télétravail...

## Évitez toutes les formes de discrimination

En prenant conscience de toutes les formes de discrimination pouvant être présentes dans les offres d'emploi, vous pourrez recevoir des profils plus variés pour vos postes et rester concentré sur les compétences. Voici quelques conseils ci-dessous concernant certains critères de discriminations. Pour consulter l'ensemble des critères, [cliquez ici](#).

### 1. Les discriminations liées à l'âge

Il existe plusieurs sortes de discriminations liées à l'âge :

- Vous ne pouvez pas demander une tranche d'expérience requise comme par exemple, « entre 5 et 8 ans d'expérience ». Cependant vous pouvez demander un nombre d'années d'expérience minimum.
- Vous n'avez légalement pas le droit de mentionner l'âge du profil recherché.
- Vous n'avez pas le droit de demander un profil jeune ou d'utiliser une quelconque formulation qui reviendrait à mentionner un âge requis.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire notre [fiche pratique sur l'âge](#).

### 2. Les discriminations liées au sexe

Pour éviter toute discrimination liée au sexe, vous devez respecter les règles suivantes :

- Vous n'avez pas le droit de demander un profil masculin ou féminin (sauf rare exception)
- Rédigez vos offres de manière inclusive

Pour en savoir plus, prenez connaissance de notre [fiche pratique sur le sexe](#).

### 3. Les discriminations liées à l'état de santé

En rédigeant votre offre d'emploi, vous ne devez pas faire référence à l'état de santé du profil recherché :

- Il est interdit d'exiger une condition physique
- Vous ne devez pas demander une condition émotionnelle ou psychique
- Vous pouvez mentionner les contraintes physiques du poste comme le port de charges lourdes.

Pour en savoir plus, lisez notre [fiche pratique sur la santé](#).

#### **4. Les discriminations liées au lieu de résidence**

Assurez-vous de ne pas imposer un lieu de résidence aux candidat-e-s. En effet, il est interdit de rejeter un-une candidat-e pour son lieu de résidence ou de demander à ce qu'il réside obligatoirement dans une ville spécifique.

Pour en savoir plus, lisez notre [fiche pratique liée au lieu de résidence](#).

#### **5. Les discriminations liées à l'origine**

Il existe plusieurs sources de discriminations liées à l'origine :

- Il est formellement interdit de demander une nationalité spécifique ou encore une origine (ethnique ou raciale).
- Vous n'avez pas le droit d'exiger la capacité à s'exprimer dans une autre langue que le français si elle n'est pas indispensable pour exercer les missions du poste.

Pour en savoir plus, découvrez notre [fiche pratique sur l'origine](#).

#### **6. Les discriminations liées à la situation familiale**

En rédigeant votre offre d'emploi, veillez à ne pas imposer une situation familiale :

- Ne demandez pas un profil célibataire ou en couple
- Vous ne pouvez pas demander un-une candidat-e sans enfants

Pour en savoir plus, lisez notre [fiche pratique sur la situation familiale](#).

#### **7. Les discriminations liées à l'apparence physique**

Vous n'avez pas le droit de faire des demandes liées à l'apparence physique comme :

- Ne pas avoir de tatouage
- Ne pas avoir de barbe
- Tout autre demande liée à l'apparence physique comme par exemple demander un CV avec une photo.

Découvrez notre [fiche pratique sur l'apparence physique](#).

#### **8. Les discriminations liées aux mœurs**

Vous ne devez pas discriminer les candidat-e-s en fonction de leurs mœurs, comme :

- Demander un-une candidat(e) « non vegan » ou « non-fumeur »
- Demander un-une candidat(e) avec de bonnes mœurs
- Imposer un-une candidat(e) non-fumeur

Pour en savoir plus, découvrez notre [fiche pratique sur les discriminations liées aux mœurs](#).

## 9. Discriminations liées à des demandes spécifiques

Vous ne pouvez pas faire certaines demandes comme :

- Ne pas avoir d'animaux de compagnie
- Être véhiculé
- Faire une candidature manuscrite

Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance de notre [fiche pratique sur les demandes spécifiques](#).

Vous voilà prêt pour rédiger votre offre d'emploi ! Il est important de bien se renseigner afin de préparer au mieux son offre d'emploi et de réaliser un recrutement sans discrimination. Il existe cependant certains cas où certaines mentions peuvent être affichées sur l'offre d'emploi (par exemple un emploi réservé à un sexe). N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos fiches pratiques pour plus d'informations et aussi connaître les exceptions concernant certains critères !